

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE

#### **Commission permanente du conseil sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif**

**Objet :** *Projet de Charte du piéton de Montréal*

La commission adoptera en assemblée publique ses recommandations sur le projet de Charte du piéton.

**Date :** Le mercredi 13 septembre 2006 à 18 h 30

**Lieu :** Salle du conseil de l'hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro Champ-de-Mars)

La commission permanente du conseil sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif a procédé à une consultation publique sur le projet de Charte du piéton les 22 et 24 août dernier. Après avoir entendu plusieurs intervenants et analysé les mémoires qui lui ont été adressés, la commission adoptera ses recommandations sur le projet de charte.

Les personnes qui désirent adresser une question ou exprimer un commentaire au cours de cette assemblée publique sont invitées à s'inscrire en communiquant avec la Direction du greffe ou en se présentant à l'accueil dans les 30 minutes précédant l'assemblée.

Tous les documents relatifs à cette commission, incluant les mémoires, peuvent être consultés à l'adresse Internet [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions). Le projet à l'étude peut aussi être consulté dans les bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et à la Direction du greffe.

**Renseignements :** Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et comités du conseil  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134  
Montréal H2Y 1C6  
(514) 872-3770  
(514) 872-9964 (fax)  
[commissions\\_greffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca)

---

*Date de parution : 30 août 2006 dans La Presse*